

STABILISANT

GOMME L.A. BIO

GOMME L.A. BIO est une gomme arabique pure sous forme microgranulée à dissolution instantanée (100% *Acacia vereke*). Certifiée biologique.



CERTIFIÉ PAR FR-BIO-01
AGRICULTURE NON-UE



CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT

- ◆ **Formulation** : Gomme arabique microgranulée d'origine *Acacia vereke*, pure et prête à l'emploi (E414). Du fait de son origine botanique biologique et l'absence de traitements particuliers, cette gomme est certifiée biologique.
- ◆ **Intérêt œnologique** : GOMME L.A. BIO est obtenue à partir d'une sélection rigoureuse des meilleures qualités de gommes arabiques, exclusivement de l'espèce botanique *Acacia vereke*.

GOMME L.A. BIO est une gomme arabique stabilisante nouvelle génération présentée sous forme instantanée pour une dissolution rapide et totale dans l'eau ou le vin. Elle agit comme un colloïde protecteur : stabilisation contre les précipitations de matière colorante, diminution du risque d'apparition des casses métalliques (cuivrique, ferrique) ou protéiques, augmente l'efficacité de l'acide métatartrique pour la stabilisation tartrique des vins. Ne contient pas de SO₂.



MODE D'EMPLOI

- ◆ Dissoudre dans de l'eau ou du vin et incorporer par remontage pour assurer une bonne répartition (à l'aide d'une pompe doseuse à l'embouteillage pour faciliter l'opération).
- L'ajout de GOMME L.A. BIO doit se faire impérativement avant la dernière filtration. La dernière filtration de mise en bouteille est facilitée lorsque GOMME L.A. BIO est ajoutée de 24 ou 72h en amont.
- ◆ **Dose d'emploi recommandée** : 20 à 30 g/hL. Les doses sont données à titre indicatif. La dose optimale sera déterminée par un essai laboratoire ou sur les conseils de votre œnologue. **Dose maximum légale (Réglementation UE)** : 30 g/hL.



SPÉCIFICATIONS

PHYSIQUES

- ◆ **Aspect et couleur** : Micro-granulé clair
- ◆ **Odeur** : aucune
- ◆ **Humidité** : < 10 %
- ◆ **Cendres** : < 4 %
- ◆ **pH (sol.25%)** : 4-5

MICROBIOLOGIQUES

- ◆ *Escherichia coli* : Absence/1 g
- ◆ *Salmonelles* : Absence/1 g

LIMITES

- ◆ **Fer** : < 60 mg/kg
- ◆ **Plomb** : < 2 mg/kg
- ◆ **Arsenic** : < 3 mg/kg
- ◆ **Mercure** : < 1 mg/kg
- ◆ **Cadmium** : < 1 mg/kg



CONDITIONNEMENT & CONSERVATION

- ◆ Sachets de 2,5 kg (cartons de 10 kg).
- ◆ Conserver dans son emballage d'origine hermétiquement clos, dans un lieu frais, propre, sec et sans odeur. Respecter la DLUO inscrite sur l'emballage. Utiliser rapidement après ouverture.

Gomme arabique certifiée biologique selon les méthodes de production biologiques des règlements européens CE 834/2007 et 889/2008 et conforme au règlement américain (NOP) pour la production biologique.

GD/06-03-2025. Pour usage œnologique. Informations données à titre indicatif et en l'état actuel de nos connaissances, sans engagement ni garantie. Les conditions d'utilisation du produit sont soumises au bon respect de la législation et des normes en vigueur. Conforme au Règlement UE n°2019/934 (et ses modifications).

LAMOTHE-ABIET

AVENUE FERDINAND DE LESSEPS 33610, CANEJAN - BORDEAUX, FRANCE • TÉL : +33 (0)5 57 77 92 92 • WWW.LAMOTHE-ABIET.COM